CONDITIONS PARTICULIÈRES DU TRANSPORT SCOLAIRE

Le service de transport scolaire proposé aux élèves de Florimont dessert la région de Genève, le canton de Vaud et la France voisine.

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de déposer votre demande d'inscription dans les meilleurs délais. Les inscriptions sont enregistrées pour toute l'année scolaire.

La mise en service/maintien d'un trajet dépend en priorité de ce qui suit:

- nombre d'élèves inscrits ;
- demandes d'inscription parvenues dans les délais impartis ;
- inscriptions de l'année précédente ;
- demandes de trajets aller/retour ;
- distance séparant le domicile et l'école ;
- durée du trajet.

TRAJETS ET HORAIRES :

Les trajets et horaires sont établis en fonction des demandes et confirmés, par écrit, avant la fin du mois d'août.

Toute demande de changement, à titre exceptionnel ou provisoire, doit être adressée au service du transport scolaire, au moins 48h à l'avance (tél 022 879 00 00/reception@florimont.ch). Elle sera satisfaite, sous réserve de places disponibles dans le bus souhaité.

Les élèves sont priés d'attendre le bus à l'emplacement indiqué (arrêt TPG le plus souvent) au moins 5 minutes avant l'horaire fixé.

En cas de conditions météorologiques défavorables, la Direction se réserve le droit de modifier les horaires/interrompre les trajets, sans préavis.
En cas de nécessité ou pour des raisons d'organisation, la Direction se réserve le droit de modifier en tout temps les horaires, trajets, arrêts et/ou éventuellement de changer un élève de bus en cours d'année.

CHANGEMENT D'ADRESSE EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE :

Une place sur une autre ligne n'étant pas garantie, tout changement doit être signalé au service du transport scolaire le plus rapidement possible, afin de nous permettre de trouver la meilleure solution.

FACTURATION / ANNULATION :

Le service de transport scolaire est facturé en sus de l'écolage. Il est payable en totalité au début de l'année scolaire. Aucun remboursement, ni aucune déduction ne sera accordé(e) en cas d'absence due à une modification exceptionnelle des heures de cours.

Les éventuels désistements sont recevables au plus tard 3 jours après que les précisions relatives à l'arrêt et à l'heure du ramassage ont été communiquées.

Les inscriptions "aller-retour" (tarif annuel), "aller simple" (65% du tarif annuel) ou "retour simple" (65% du tarif annuel) avec une seule destination pour l'aller et le retour sont possibles (voir tarifs transport scolaire).

Les inscriptions sur deux lignes de bus différentes (une semaine sur deux ou certains jours de la semaine) seront facturées sur la base du tarif annuel du trajet le plus long (100%) et du tarif annuel le plus court (50%).
Le prix d'un transport occasionnel est de CHF 22.- par élève.

Un supplément de CHF 150.- sera facturé pour tout changement de trajet régulier.

L'Institut se réserve le droit d'exclure un enfant qui ne respecterait pas les règles et obligations prévues dans le cadre du transport scolaire (voir code de conduite). En cas de suspension, il n'est procédé à aucun remboursement.

COMPORTEMENT

Le transport scolaire est soumis au règlement général de l'Institut. Des poursuites pourront être engagées en cas d'actes de malveillance.

L'Institut se réserve le droit d'exclure un enfant qui ne respecterait pas les règles et obligations liées au transport scolaire (voir code de conduite). En cas de non-respect de ces règles, l'enfant recevra un premier avertissement.

Après trois avertissements, l'élève aura l'interdiction temporaire ou définitive d'utiliser le transport scolaire. En cas de suspension, les frais de transport scolaire ne sont pas remboursés.

CODE DE CONDUITE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Nom, prénom et classe de l'élève : .....

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

1. L'élève se rend à temps aux arrêts indiqués par le service du transport scolaire (3-4 minutes avant l'horaire).
2. L'élève ne doit jamais se tenir sur la route en attendant l'autobus et doit rester sur le trottoir ou en bordure de route. La montée dans le bus se fait dans le calme.
3. L'élève salut poliment le chauffeur.
4. L'élève respecte le véhicule et les affaires d'autrui. Le remboursement des frais de réparation ou de remplacement du matériel endommangé par l'élève sera réclamé à lui-même et/ou à ses parents.
5. Dès qu'il s'assied dans le bus, **l'élève boucle sa ceinture de sécurité** et la garde attachée jusqu'à l'arrivée.
6. L'élève doit parler discrètement, sans crier ni siffler. Tout langage injurieux et vulgaire est interdit dans le véhicule.
7. L'élève fait attention aux plus petits et les aide si nécessaire.
8. Sauf en cas d'urgence, l'élève ne doit pas s'adresser au conducteur quand le véhicule est en marche.
9. L'élève doit s'abstenir de tout désordre dans le véhicule.
10. En tout temps, et plus particulièrement au moment de l'embarquement et du débarquement, l'élève doit agir de manières réfléchie et sécuritaire.
11. L'élève obéit en tout temps aux directives du chauffeur.
12. L'élève respecte les autres enfants et le chauffeur dans les paroles, comme dans les gestes.

<u>Il est par ailleurs interdit de :</u>

13. Se bousculer.
14. Se déplacer ou de se tenir debout quand le véhicule est en marche.
15. Sortir la tête ou les bras hors des fenêtres.
16. Lancer des objets dans le bus ou par les fenêtres.
17. Boire ou mange dans le bus.
18. Toucher au mécanisme de la porte.
19. Jeter des déchets dans le véhicule.
20. Endommager les sièges et autres parties du bus.

En cas de non-respect des points susmentionnés, les parents sont avertis par écrit. En cas de récidive, l'élève est soumis à une suspension temporaire ou définitive du transport scolaire. En cas de suspension, les frais de transport scolaire ne sont pas remboursés.

Date : .....

Signature du/des parent(s) :

.....

Signature de l'élève (dès la 11ème) :

.....

LISTE DE PRIX 2024 - 2025
TRANSPORT SCOLAIRE

Prix	Horaire	Nom de la ligne/arrêt
LIGNE 1 : CHÊNE-BOURG / CONCHES		
3'720.-	7h05	Chêne-Bourg, av. Bel Air, TPG De Haller
	7h16	Thônex, rte de Villette 4
	7h20	Conches, ch. de Vert Pré 26
	7h22	Conches, ch. de la Colombe 28
	7h24	Conches, ch. J.-F. Dupuy/ch. Colombe
	7h28	Conches, angle ch. Fossard/ch. Paumière
	7h30	Conches, ch. de Fossard 7
	7h31	Conches, ch. du Velours/ch. Florence
LIGNE 2 : HERMANCE / EAUX-VIVES		
4'070.-	6h58	Hermance, arrêt TPG Hermance
4'020.-	7h00	Anières, arrêt TPG Sous Chevrens
	7h02	Anières, arrêt TPG Anières
	7h04	Anières, arrêt TPG Marguerite
	7h07	Corsier, arrêt TPG Corsier Port
	7h08	Collonge-Bellerive, arrêt TPG La Gabiule
	7h09	Collonge-Bellerive, arrêt TPG Savonnière
	7h10	Collonge-Bellerive, arrêt TPG Bellerive
	7h12	Vésenaz, arrêt TPG La Bise
	7h13	Vésenaz, arrêt TPG Vésenaz
3'720.-	7h15	Cologny, quai de Cologny, TPG Bellote
	7h22	1207 GE, rue Eaux-Vives, TPG Vollandes
3'620.-	7h26	1204 GE, Rive devant Starbucks
	7h31	1205 GE, TPG Claparède, Place Claparède
LIGNE 3 : MEINIER / CHÊNE-BOUGERIES		
4'020.-	7h00	Meinier, angle rte de Covery/ch. de la Ruite
3'820.-	7h14	Cologny, ch. des Hauts-Crêts 4-6
	7h16	Cologny, ch. des Fourches 21
	7h17	Chêne-Bougeries, angle Fourches/Prés Gradelle
	7h18	Chêne-Bourgeries, angle Fourches/D. Meunier
	7h26	Chêne-Bougeries, angle Mont-Blanc/Gr.-Falquet
LIGNE 4 : CORSIER / VÉSENAZ		
4'020.-	7h00	Corsier, angle rte Lac/ch. de la Source
	7h06	Vésenaz, ch. St-Maurice, TPG St-Maurice
	7h10	Vésenaz, TPG Mancy, rte de Thonon
	7h11	Vésenaz, angle ch. Californie/ch. Clos Alpestre
	7h12	Vésenaz, ch. Clos Alpestre 18
	7h13	Collonge-Bellerive, angle Clos Alpestre/Capite
	7h17	Vésenaz, ch. des Champs de Chaux 12 et 15
3'820.-	7h20	Cologny, TPG Mairie
3'720.-	7h27	1207 GE, Stade de Frontenex
	7h28	1207 GE, TPG Eaux-Vives Gare/Bloch
LIGNE 5 : COLOGNY / RIEU		
4'020.-	7h00	Presinge, TPG l'Avenir, rte de Jussy
	7h08	Vandoeuvres, ch. Pré-Moineau 11
3'820.-	7h20	Cologny, av. St-Paul/Grange-Canal
3'670.-	7h21	1208 GE, ch. Frisco/ch. Grange-Canal
	7h24	1208 GE, av. de l'Amandolier, TPG Amandolier
	7h30	1208 GE, TPG Rieu, ch. Rieu
3'520.-	7h37	1205 GE, angle rue Alcide-Jentzer/av. Roseraie
	7h45	1205, rue Dancet 37
	7h50	1205 GE, TPG Uni-Mail, bd Carl-Vogt

Prix	Horaire	Nom de la ligne/arrêt
LIGNE 6 : VEYRIER		
3'720.-	7h03	Veyrier, ch. du Petit-Veyrier 7
	7h05	Veyrier, rte du Pas-de-l'Echelle 34-20
	7h14	Veyrier, rte de Veyrier, TPG Ecole Bois Gourmand
	7h18	Vessy, angle Antoine-Martin/Crêt de la Neige
	7h19	Vessy, TPG Muguets, rue Antoine-Martin
	7h20	Vessy, ch. Chantefleur 54
	7h25	Troinex, TPG Moulins Drize, rte d'Annecy
	7h35	Plan-les-Ouates, rte de Saconnex d'Arve 11-14
LIGNE 7 : CHAMPEL		
3'720.-	7h17	1206 GE, av. de Champel, TPG Champel-Gare
	7h18	1206 GE, TPG Calas, av. de Champel
	7h19	1206 GE, TPG A.-Gos, ch. des Crêts-de-Champel
	7h22	1206 GE, TPG Crêts-de-Champel, av. Louis-Aubert
	7h24	1206 GE, rte Florissant, TPG Louis Aubert
	7h25	1206 GE, TPG Krieg, rte de Florissant
	7h28	1206 GE, rte de Malagnou, TPG Weber
	7h30	1207 GE, TPG Musée, rte de Malagnou
LIGNE 8 : GRAND-SACONNEX		
3'720.-	7h15	Gd Saconnex, ch. des Crêts-de-Pregny 7
	***	Gd-Saconnex, TPG Crêts-de-Morillon
	***	Gd Saconnex, arrêt TPG Gardiol
	***	Gd-Saconnex, TPG Maison Parlements
	7h19	Gd Saconnex, TPG Giacometti
3'620.-	7h23	1202 GE, TPG Tourelle, ch. Moïse Duboule
	7h24	Pt Saconnex, TPG Petit-Saconnex, rue Moillebeau
	7h26	Pt-Saconnex, arrêt TPG Moillebeau
	7h31	Pt-Saconnex, arrêt TPG Trembley
	7h31	1209 GE, av. du Bouchet 18-20 devant Ambassade
LIGNE 9 : FOUNEX / COMMUGNY		
5'240.-	7h00	La Rippe, rue du Carroz 9
4'120.-	7h14	Céligny, rte de Céligny 67
	7h20	Founex, Grand'Rue, arrêt TPG Village Founex
	7h20	Founex, ch. des Fontaines 12
	7h25	Commugny, angle ch. B arrauraz/Le Grenier
	7h27	Founex, rue du Vieux-Pressoir 1
	7h30	Founex, Champs-Blancs/Vuaracaux
3'520.-	7h50	1219 Aire, TPG Grand-Champ, rte Bois-des-Frères
LIGNE 10 : VERSOIX / RUE DE LAUSANNE		
3'720.-	7h05	Versoix, TPG Saint-Loup, rte de St-Loup
	7h09	Versoix, angle Fayards/Régiment-de-Conti
	7h10	Versoix, angle ch. Champs Barbon/rte Fayards
	7h25	1202 Ge, TPG Jardin Botanique, rue Lausanne
3'520.-	7h28	1202 GE, TPG Perle du Lac, rue de Lausanne
	7h35	1201 GE, rue St-Jean, TPG Ormeaux

*** ARRÊTS AU RETOUR

Prix	Horaire	Nom de la ligne/arrêt
		LIGNE 11 : TANNAY / BELLEVUE
4'220.-	7h10	Tannay, rte de St-Cergues 25
4'120.-	7h13	Mies, ch. des Pommiers 8
3'720.-	7h18	Versoix, av. Adrien Lachenal 41
	7h20	Genthod, rte de Malagny, TPG Malagny
	7h28	Genthod, ch. de Pougny 11
	7h30	Genthod, angle rte de Pougny/rte de Collex
	7h31	Bellevue, angle Mojonne/Prés-des-Fourneaux
	7h32	Bellevue, ch. des Tuileries, TPG Roselière
	7h36	Bellevue, ch. des Tuileries, Cabinet vétérin.
	7h37	Bellevue, ch. des Tuileries/ch. Chênaie
		LIGNE 12 : CHALLEX / CARTIGNY
4'220.-	***	Challex, rue de la Craz
	6h50	Challex, rte de Dardagny 75
	7h00	St-Jean-de-Gonville, rte de Choudans 116
	***	St-Jean-de-Gonville, rue de l'Eglise 235
4'120.-	***	Dardagny, ch. de Bertholier 16
	7h08	Dardagny, angle ch. Bertholier/rte Mandement
3'970.-	7h20	Satigny, rte de Crédery 59
	7h23	Satigny, ch. des Framboises 14
	7h35	Satigny, rue de la Gare de Satigny 64
	7h36	Cartigny, rue des Trois-Fontaines 8
		LIGNE 13 : GEX / PREVESSIN
4'160.-	6h50	Gex, place Perdtemps, parking du Château
	6h58	Cessy, angle Imp. Noisetiers/Tugegny
	7h03	Segny, angle Vie de Tauques/Impasse Sapins
3'950.-	7h10	Ornex, av. du Parc Villard 455
	7h17	Prevessin, angle sur du Stade/imp. Rousserolles
	7h19	Prevessin, ch. Perrières 342, arrêt bus
	7h22	Prevessin, rte de Bellevue 737
	7h18	Prevessin, rte de Magny 206
	7h27	Fernex, ch. Planche-Brûlée 30
	7h20	Ferney, rue de Versoix 17
	7h21	Ferney, rue de Genève 10
3'600.-	7h40	Les Avanchets, angle Fleuriste/Corbilettes
		LIGNE 14 : DIVONNE / CHAMBÉSY
4'120.-	***	Chavannes-des-Bois, ch. Hauts-Crêts/Branvaude
3'950.-	***	Collex-Bossy, TPG Bossy
	7h10	Collex-Bossy, rte de Vireloup 42A
3'620.-	***	Chambésy, ch. des Cornillons 37
	7h20	Chambésy, TPG Machéry, av. Fortaille
	7h22	Chambésy, TPG Caron, ch. Valérie
	7h25	Chambésy, angle ch. de Malvand/ch. Fontaines
	7h32	Pt Saconnex, arrêt TPG UIT/Giuseppe Motta
3'520.-	7h37	1202 GE, rue Baulacre 20
	7h45	1203 GE, av. d'Aïre, Ecole de l'Europe
		LIGNE 15 : VESSY / CAROUGE
3'720.-	7h10	Vessy, rte de Drize, TPG Drize
	7h13	Troinex, TPG Les Crêts, rte de Troinex
	7h14	Vessy, TPG Combettes
	7h16	Vessy, ch. sur Rang 56
	***	Carouge, ch. Charles-Poluzzi 10D
	7h20	Carouge, ch. Charles-Poluzzi 55
	7h25	Carouge, angle av. Crevin/av. Potter
	7h26	Carouge, angle ch. Vert/ch. des Serres
	7h33	Carouge, rue Vautier 17
	***	Carouge, TPG Marché, rue du Collège

Le tarif pour un trajet simple est de 65% du prix indiqué.
• Pour toutes les lignes, **le trajet retour depuis Florimont a lieu à 16h50 et le mercredi à 12h50**
• Pour tout renseignement, contactez Mme Lina Russo : lrusso@florimont.ch / 022 879 00 14

Prix	Horaire	Nom de la ligne/arrêt
		LIGNE 16 : ARCHAMPS / PLAN-LES-OUATES
4'020.-	7h05	Archamps, rte de Vovray 42
	7h10	Collonges sous Salève, rte de Vovray 20
	7h22	PLO, ch. Charrot, rest. Garden&Cooking
	7h26	PLO, ch. de la Mère-Voie 98
3'760.-	7h40	Bernex, rte de Pré-Marais 39A
		LIGNE 17 : SORAL / LULLY
3'950.-	7h10	Soral, parking derrière église
	7h15	Laconnex, rte du Coteau 17
	7h16	Laconnex, angle Méandres/Imp. des Jumelles
3'760.-	7h25	Lully, angle ch. Paroussel/ch. de Lécherette
	7h29	Confignon, ch. des Côtes 1
	7h33	Bernex, ch. du Signal 30
	7h34	Bernex, angle ch. du Signal/ch. de Calabry
	7h37	Bernex, ch. de Sur-Beauvent 31
		LIGNE 18 : BEGNINS / VERSOIX
5'240.-	6h45	Luins, ch. de l'Arzillier 20
	6h50	Begnin, église
	7h07	Crans, rte du Port 8C
4'120.-	7h13	Coppet, ch. des Chênes 16
3'720.-	7h27	Versoix, angle ch. Maurice-Ravel/ch. Mégard
	7h28	Versoix, ch. Maurice-Ravel 17
	7h45	Vernier, ch. de l'Etang, TPG Etang Place
		LIGNE 19 : VETRAZ-MONTHOUX / THÔNEX
5'240.-	6h45	Arthaz-Pont Notre Dame
	6h55	Vetraz-Monthoux, rte des Hutins
3'720.-	7h17	Thônex, angle rte Suisse/av. de Thônex
	7h18	Thônex, rte de Sous-Moulin 63A
	7h28	Conches, TPG Calandrini
	7h29	Conches, TPG Crêts-de-Champel, rte Florissant
	7h30	1206 GE, rte Florissant, TPG Velours
	7h31	1206 GE, rte de Florissant 89B
	7h33	1206 GE, TPG Krieg, rte de Florissant
	7h37	1206 GE, angle Alfred Bertrand/Athénée
		LIGNE 20 : THOIRY / ST-GENIS
4'120.-	6h55	Thoiry, rue des Tamaris 267
	7h00	Thoiry, rue Briand-Stresemann, TPG Mairie
	7h01	Thoiry, angle Briand Stesemann/Puit Mathieu
	7h08	Sergy, arrêt bus rte du Crozet D89
3'950.-	7h14	St-Genis Pouilly, allée des Mélèzes 196
	7h17	St-Genis Pouilly, rue Faucille, bus Cern Alice
	7h20	St-Genis Pouilly, angle Faucille/Allée Stendhal
	7h22	St-Genis Pouilly, rue de Pouilly 5
	7h24	St-Genis Pouilly, rue de Gex 4
	7h30	Meyrin, CERN, à côté grand giratoire sur France
	***	St-Genis Pouilly, ch. des Moraines, patisserie
3'920.-	7h38	Vernier, Rte du Canada, TPG Bois Chébé
		LIGNE 21 : CROZET / MEYRIN
4'120.-	6h50	Echenevex, rte de Méribel 613
	***	Echenevex, ch. du Réservoir 233
	7h05	Crozet, angle imp. Des Jardins d'Hiver/rte du Col
	7h06	Crozet, impasse des 4 Saisons 29
	7h10	Crozet, place de l'Eglise
	7h15	Crozet, angle Jules Verne/Longets
3'920.-	7h37	Meyrin, rue des Vernes TPG Meyrin-Gravière
	7h38	Meyrin, TPG Champs-Fréchets
	***	Meyrin, ch. de la Prulay 35
	7h42	Meyrin, ch. du Grand-Puit 49